

Le référentiel de compétences de l'enseignant spécialisé

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation B.O n° 30 du 25 juillet 2013, Annexe 1

L'enseignant spécialisé exerce dans le contexte professionnel spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive.

- Contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet d'établissement inclusif.
- Coordonne des actions avec les membres de la communauté éducative pour la scolarisation et l'accompagnement des élèves.
- Œuvre à l'accessibilité des apprentissages dans le cadre des programmes en vigueur et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Travaille en articulation avec les autres classes de l'établissement.
- Conçoit avec d'autres enseignants des séquences d'enseignement et en co-intervenant dans le cadre de pratiques inclusives.
- S'inscrit dans une démarche de coopération avec différents acteurs et partenaires.

L'enseignant spécialisé exerce une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire

- Contribue à l'élaboration de parcours de formation adaptés visant une bonne insertion sociale et professionnelle.
- Élabore ou contribue à l'élaboration et la mise en œuvre de projets individualisés dans une perspective d'un parcours de réussite.
- Se dote et utilise des méthodes et outils d'évaluation adaptés.
- Assure une mission de prévention des difficultés d'apprentissages.
- Adapte les situations d'apprentissage, les supports d'enseignement et d'évaluation.
- Définit des stratégies d'apprentissages personnalisées et explicites.

L'enseignant spécialisé exerce une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses

- S'approprié et diffuse les enjeux éthiques et sociétaux de l'École inclusive.
- Mobilise les éléments des cadres législatif et réglementaire dans la variété de ses missions.
- Répond dans le contexte d'exercice aux demandes de conseils concernant l'élaboration de réponses pédagogiques concertées à des besoins éducatifs particuliers.
- Préviént l'apparition de difficultés chez certains élèves ayant une fragilité particulière
- Construit des relations professionnelles avec les familles en les associant au parcours de formation
- Construit et anime des actions de sensibilisation, d'information et en participant à des actions de formation sur le thème de l'éducation inclusive .